

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département de l'Eure

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
THIBERVILLE**Nombre de membres :**

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 10/04/2026

Date d'affichage : 24/04/2026

L'an deux mil vingt six, le vingt deux avril, à 18h00, le Conseil d'Administration de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Étaient présents : M. Philippe AMPOULIÉ, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. José VAREA NAVARRO, Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Danièle LABBE, Mme Virginie BOUREZ, Mme Isabelle CERVERA, Mme Sylvette LANOS, Mme Denise GONTHIER, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : M. Guy PARIS.

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10

Secrétaire : Mme Virginie BOUREZ.

OBJET : Election du Vice-Président

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-18 ;

Le maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Sont candidats : Mme Hélène RICHARD LECUYER

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

– Mme Hélène RICHARD LECUYER : dix voix (10)

Mme Hélène RICHARD LECUYER est élue à l'unanimité vice-présidente du CCAS.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de EVREUX et publication
par voie d'affichage le 24/04/2026

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance Mme
Virginie BOUREZ.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, M. Guy PARIS.

